



# FRAIS DE REPAS

## Remboursement des frais de repas

**LA METROPOLE DE LYON SOUHAITE  
UNE FOIS DE PLUS FAIRE DES ECONOMIES SUR LE DOS DES AGENTS.**

ENCORE une perte de pouvoir d'achat pour tous les agents qui en bénéficiaient jusqu'à présent alors que le montant s'élevait à 17€50, les agents pourraient voir leur remboursement revu à la baisse puisque la métropole souhaite déroger et mettre en place le remboursement à hauteur des frais réellement engagés.

Rien n'impose cette mesure, le libre arbitre est laissé à chaque collectivité...

Alors que les réorganisations défilent, les conditions de travail se dégradent voilà maintenant que l'exécutif souhaite raboter le remboursement des frais de repas.

C'est scandaleux, nous constatons que toutes les petites économies sont bonnes à prendre alors que l'agenda social n'est même pas encore mis en œuvre pour 2021.

**La CFTC demande le maintien du remboursement à 17€50/ repas pour tous les agents qui se déplacent hors de leur résidence administrative !**

### NOTRE PRIORITE

Défendre tout ce qui compte pour vous

Syndicat CFTC Métropole de Lyon

Des questions ?

[cftc@grandlyon.com](mailto:cftc@grandlyon.com)

04 28 67 56 49 ou 06 65 15 97 47